#### AR Prefecture

043-214300329-20211119-2021\_93-DE Reçu le 22/11/2021 Publié le 22/11/2021



2021-93

## **EXTRAIT DU REGISTRE** DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE de BLAVOZY

Nombre de membres :

En exercice: 19

14

Présents : Votants:

18

L'an deux mil vingt et un, le 19 novembre à 18h45, Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,

sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 12 novembre 2021

Présents: Franck PAILLON, Christine SIMON, Danièle VALLERY, Michel BEGON, Denis CLAMENS, Roland SEUX, Patrice LHOSTE, Christiane PAUZON, Valérie GAGNE, Sabine JOUVHOMME,

Gilles AUDRAS, Christian GIRARD, Anne-Marie TORE, Raymonde HABOUZIT

Excusés:

Serge ABOULIN

Laetitia PRADINES qui a donné procuration à Christian GIRARD Bernadette PELISSIER qui a donné procuration à Danièle VALLERY Sébastien GAGNE qui a donné procuration à Denis CLAMENS Thierry SOLEILHAC qui a donné procuration à Roland SEUX

## OBJET: BUGDET CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES - REMBOURSEMENT FRAIS DE PERSONNEL

Monsieur le Maire rappelle que la mise en place des centrales photovoltaïques a généré l'intervention du personnel administratif (élaboration et suivi du budget, mandatement, facturation...) et du personnel du service technique (maintenance de premier niveau, suivi de la production, nettovage des locaux...).

Monsieur le Maire présente ensuite au Conseil Municipal l'état chiffré, ci-joint, de ces différentes prestations, et propose leur remboursement par le budget « centrales photovoltaïques » au profit du budget communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le montant de 3 300 € pour le coût des travaux administratifs ;
- APPROUVE le montant de 3 220 € pour le coût des travaux effectués par le service technique :
- MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer le versement de ces sommes au profit du budget communal.

Le Maire Franck PAILLON



Fait et délibéré le 19/11/2021 Pour extrait certifié conforme

### AR Prefecture

043-214300329-20211119-2021\_93-DE Reçu le 22/11/2021 Publié le 22/11/2021



2021-93

# MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL POUR CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES ANNEE 2021

SECRETARIAT (budget, TVA, suivi factures): 3 300 €

<u>Directrice Générale des Services</u>: ALEXANDER Agnès – taux horaire : 34 €

30 semaines x 3 heures x 34 € = 3 060 €

Adjoint administratif principal 1ère classe: SUCHAIL Marie-Pierre - taux horaire: 24 €

5 semaines x 2 heures x 24 € = **240** €

### MAINTENANCE - ENTRETIEN - NETTOYAGE LOCAUX TECHNIQUES : 3 220 €

Adjoint technique principal 1ère classe: HOSTIN Gilbert - taux horaire: 24 €

35 semaines x 2 heures x 24 € = **1 680** €

Agent de maîtrise : MALFREYT Jean-Adrien - taux horaire : 22.89 €

35 semaines x 2 heures x 22 € = **1540** €

Le Maire, Franck PAILLON

